

# SCIENCES ET MÉDECINE À LIÈGE À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Willy Legros  
Bernard Rentier

**A**u cours du temps et dans l'ensemble des diverses disciplines du savoir, les compétences des universitaires liégeois se sont imposées à la reconnaissance tant du grand public que de la communauté scientifique.

Des ingénieurs et des grands électriques (qui, à la fin du siècle dernier ont diffusé le savoir-faire liégeois dans le monde entier) au Centre Spatial Liégeois, d'une École de Médecine de qualité à des laboratoires de pédagogie de réputation internationale, d'une tradition linguistique renommée à une Faculté de Médecine Vétérinaire qui fait autorité en Europe, l'Université de Liège s'inscrit résolument dans une tradition de pôles d'excellence. Parmi ceux-ci, un des plus brillants est sans conteste celui de la biologie et de la biotechnologie.

L'histoire des facultés de Médecine et des Sciences est ainsi balisée par de grands noms tels ceux de Théodore Schwann (concepteur de la théorie cellulaire), d'Edouard Van Beneden (découvreur de la méiose et du centrosome) et de Marcel Florkin (évolution biologique). Jean-Marie Ghuysen (Prix Einstein 1997 du Conseil Culturel Mondial pour ses travaux sur les mécanismes d'action des antibiotiques) et Christine Jacobs (Lauréate 1997 du Prix Science-Pharmacia des jeunes chercheurs en biologie moléculaire) viennent aujourd'hui s'inscrire dans la continuité de cette lignée de scientifiques prestigieux.

La proximité et la complémentarité

des disciplines dans le domaine de la biologie a motivé la création d'une École de Biochimie qui s'est naturellement affirmée comme une véritable interface entre la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences. Elle participe directement d'une logique de rassemblement des compétences qui a conduit à la constitution d'un pôle biotechnologique performant.

Le pôle biotechnologique liégeois associe aujourd'hui une quinzaine de laboratoires de recherche en biologie et en médecine, ainsi qu'une dizaine d'industries dont la plupart sont installées dans le Parc industriel de recherches du Sart-Tilman.

Cette situation renforce considérablement les relations et la communication entre les entreprises et l'université. Elle offre de cette manière une réponse pertinente tant aux besoins d'ouverture vers l'extérieur de l'institution universitaire qu'aux demandes d'expertise et de savoir-faire scientifiques émanant du monde économique.

Cette dynamique dépasse très largement le plan local. En effet, en raison de la situation géographique avantageuse de Liège et de sa région, le pôle biotechnologique a développé de multiples interactions avec l'Allemagne et les Pays-Bas, notamment sous la forme d'initiatives de coopération transfrontalières ALMA.

Au-delà de ces indiscutables intérêts scientifiques et économiques, il faut insister sur le fait que le développement de tels pôles de compétences est exemplaire du rôle fondamental

## ADRESSE

W. Legros : recteur de l'Université de Liège. B. Rentier : vice-recteur, président de BioLiège. Université de Liège, 7, place du 20-Août, B4000 Liège, Belgique.

## TIRÉS À PART

W. Legros.

de l'université dans l'évolution et le redéploiement socio-économiques. Après la recherche et l'enseignement, cette troisième mission de l'université est celle de la citoyenneté dans le sens le plus large. Elle consacre l'importance de l'apport des sciences à la société, dans le sens de sa contribu-

bution à un progrès qui ne se conçoit plus seulement dans sa dimension matérielle mais aussi éthique. Au moment d'entrer dans le troisième millénaire, il s'agit là d'un des défis les plus importants auxquels l'université et les scientifiques doivent faire face. A cet égard, l'Universi-

sité de Liège ne veut être rien moins qu'un exemple. Les actions entreprises par les facultés des Sciences et de Médecine pour développer un pôle d'excellence et de compétences dans le domaine des biotechnologies en sont un des témoignages les plus significatifs ■

## **SCIENCES ET MÉDECINE À NAMUR**

### **Maurice Gilbert**

#### **ADRESSE**

M. Gilbert : recteur de l'Université de Namur. Faculté de médecine, 61, rue de Bruxelles, B5000, Namur, Belgique.

#### **TIRÉS À PART**

M. Gilbert.

536

**F**ondées en 1831 par la Compagnie de Jésus, les Facultés Universitaires Notre-Dame-de-la-Paix sont fréquentées aujourd'hui par quelque 4 200 étudiants, répartis entre les six facultés que compte actuellement l'Institution (Philosophie et Lettres, Droit, Sciences économiques, sociales et de gestion, Institut d'Informatique, Sciences, Médecine). Héritières des valeurs issues de la tradition humaniste et jésuite et fortes du pluralisme d'opinion de ses membres, partenaires des acteurs engagés dans l'action sociale, les mutations économiques et la réflexion critique, les Facultés visent l'excellence en donnant priorité à l'homme par attention à la personne, par une approche pluri- et interdisciplinaire des questions à traiter, par l'ouverture à l'universalité. Harmonieusement intégrées à une ville sise sur Meuse et Sambre, au cœur de la Wallonie et de l'Europe en construction, de taille humaine, elles s'emploient, avec les jeunes qu'elles

forment, à participer par l'enseignement, la recherche et le service à la communauté, à faire évoluer le monde vers plus d'intelligence, de démocratie et d'humanité, en relevant les défis du monde à venir.

Dans le domaine biomédical, l'enseignement de la candidature en Sciences médicales, d'abord limité à la 1<sup>re</sup> année, a été complété à partir de 1962 par l'ouverture des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. La recherche a commencé à ce moment, tant en médecine qu'en biologie. Le département de biologie de la Faculté des Sciences, dont une première grande figure fut le P.A. Bauchau, obtint en 1971 l'autorisation de délivrer les diplômes de deuxième et troisième cycles (licence et doctorat). La recherche s'y développa en conséquence, en collaboration avec la médecine et le département des sciences vétérinaires. Celui-ci organisa l'enseignement des trois candidatures en médecine vétérinaire à la même époque et participe depuis lors à l'effort commun ■